

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 21 février 2020 à 20h00

Membres excusés : Maryline BUSI pouvoir donné à Aurélie GAMBÉY, Cathy MARTINAUD, Laurent CUROT

Les membres approuvent le dernier compte-rendu de conseil.

- **Budget**

▪ **Comptes administratifs 2019**

Après retrait de Monsieur le Maire, Le conseil municipal a approuvé à l'unanimité les comptes administratifs 2019 qui laissent apparaître les résultats suivants :

- Budget principal : Excédent de 316803.36€ en fonctionnement et un déficit d'investissement de 56936.92€ soit un excédent de 250703.44€ avec restes à réaliser.
- Budget section de commune : Excédent de 10978.22€ en fonctionnement

▪ **Comptes de Gestion 2019 du receveur**

Les membres approuvent à l'unanimité les comptes de gestion du receveur municipal pour les budgets communal, section de Communes et Ecotilles (Compte clôturé au 31/12/2018).

▪ **Affectations des résultats**

Les membres décident l'affectation des résultats comme suit :

- Budget principal : Affectation de 66399.92 € en investissement avec intégration du CCAS, et report du solde en fonctionnement soit 251716.73€ avec intégration du CCAS.
- Budget Section de communes : Report en fonctionnement de l'excédent de 10978.22 €.

▪ **Vote des taxes 2020**

Monsieur le Maire donne lecture de l'état 1259 de 2019.

Les membres décident de ne pas modifier les taux de 2019 pour 2020.

▪ **Emprunts**

Monsieur le Maire donne lecture du tableau des emprunts en cours.

▪ **Budgets primitifs 2020**

Le conseil Municipal vote à l'unanimité les budgets primitifs 2020 comme suit :

- Budget principal :
 - Section fonctionnement en dépenses 630523€ et en recettes 742800€
 - Section investissement équilibrée en dépenses et en recettes à 191624€
- Budget Section de communes :
 - Section fonctionnement équilibrée en dépenses et recettes à 11478€

- **Les comptes rendus et rapports de commissions**

▪ **Bâtiments**

Michel FAVRE fait un point sur la réunion du 20 février à la salle des fêtes avec l'architecte, le bureau d'étude, les membres du conseil, les employés et les entreprises concernées.

Il en ressort les points suivants :

- L'installation d'un nouveau boîtier de contrôle par un professionnel, avec peut-être la vérification du niveau de co2.
- Un rappel sur l'utilisation de la VMC a été fait.
- Un compteur supplémentaire va être installé pour surveiller la consommation de la VMC.
- La VMC doit être mise en route uniquement lorsque la salle des fêtes est utilisée.
- Une vérification va être faite sur le vitrage de la salle des fêtes.

▪ **Travaux**

Michel FAVRE donne compte-rendu de la commission bâtiments pour l'éclairage du monument aux Morts.

Il explique les diverses installations recensées sur divers monuments aux alentours, après étude, il propose plusieurs solutions. Informe que le SYDESL peut prendre en charge une partie de la fourniture pour l'éclairage du monument.

- **Questions diverses**

Elections du 15 mars

- 8h00 à 11h30 : Jean-Pierre, Tatiana, Michel
- 11h30 à 14h30 : Aurélie, Laurent, Magali
- 14h30 à 18h00 : Jean-Luc, Françoise, Jacky

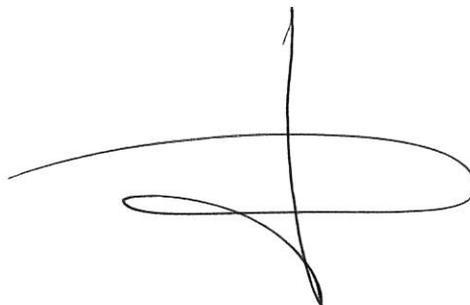
Elections du 22 mars :

- 8h00 à 11h30 : Jean-Pierre, Michel, Sylvie
- 11h30 à 14h30 : Jean-Luc, Jacky, Romain
- 14h30 à 18h00 : Pascal, Françoise, Christophe

- **Invitations diverses**

Monsieur le Maire informe :

- Une invitation.
- Deux décès
- Une naissance
- Un pacs

A handwritten signature in black ink, consisting of a vertical line that curves to the right at the top, then loops back to the left and crosses itself, ending in a sharp downward stroke.